

## 4040\* - Landes sèches atlantiques littorales à *Erica vagans*

### Répartition dans le site

Habitat bien représenté sur la côte ouest de l'île, en arrière des pelouses littorales et parfois des landes à Bruyère cendrée et Ajonc maritime. L'habitat peut se développer à proximité immédiate de la mer.

### Végétations relevant de l'habitat générique présentes sur le site

Lande littorale à bruyère vagabonde et ajonc maritime.

### Structure et physionomie de la végétation

Landes rases et assez denses, dont la physionomie est sculptée par les vents et les embruns. En situation plus abritée, les landes peuvent s'élever davantage et évoluer vers des fourrés à Ajoncs.

### Espèces caractéristiques

Bruyère vagabonde (*Erica vagans*), Ajonc maritime (*Ulex europaeus* var. *maritimus*), Bruyère cendrée (*Erica cinerea*).

### Ecologie

- Les landes littorales à bruyère vagabonde sont liées au climat thermo-atlantique,
- Elles se situent en haut des falaises maritimes et sur les rebords de plateaux très exposés à la mer,
- En période estivale, les landes littorales à bruyère vagabonde peuvent supporter de forts déficits hydriques.
- Lorsqu'elles sont situées sur des falaises et des rebords de plateaux exposés, les fortes contraintes du milieu liées aux vents et à l'exposition aux embruns bloquent la dynamique naturelle de la végétation, on parle alors de « landes primaires ou stables »,
- En situation plus abritée, une évolution vers des végétations préforestières est possible,

### Menaces

- Aggravation de la fréquentation touristique,
- Circulation croissante de voitures et de vélos sur la côte,
- Dynamique rapide des landes anciennement exploitées et des landes se développant sur des parcelles anciennement cultivées (risque d'enfrichement).

### Atteintes (= dégradations observées)

- Piétinement lié à la surfréquentation touristique,
- Circulation de voitures et de vélos sur le sentier côtier,
- En situation abritée : fermeture de l'habitat par embroussaillage.

### **Etat de conservation de l'habitat sur le site**

Moyen à bon selon les secteurs.

### **Grandes orientations de gestion**

- Non-intervention pour les landes stables et en bon état de conservation,
- Canalisation de la fréquentation touristique par balisage, mise en place de clôtures adaptées...,
- En situation abritée : limitation de l'extension de la lande haute à Ajonc par pâturage, gyrobroyage ou fauche périodique (avec exportation de la matière gyrobroyée ou fauchée, importante pour la repousse de la bruyère).

La réserve naturelle a déjà mis en place un programme expérimental de gestion des landes (gyrobroyage, dans le secteur de Pen Men, en 1990 et 1997 pour régénérer Ajoncs et Bruyères) qui pourra guider les mesures envisagées dans le DOCOB.

### **Eléments patrimoniaux**

- Présence d'espèces de la Directive « Oiseaux » : Goéland argenté (*Larus argentatus*), Goéland brun (*Larus fuscus*), Goéland marin (*Larus marinus*), Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*).



**Figure 13 - Bruyère vagabonde (Pen Men).**